

Commission « Economie et innovation »
Rapporteur : Olivier CAPY

**Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional
« Rapport annuel relatif aux dépenses consacrées aux aides d'État en
2017 par les collectivités locales et leurs groupements, sur le
territoire de la région Bretagne »**

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Chaque Conseil régional doit recenser annuellement les aides économiques accordées par les collectivités et leurs groupements et transmettre les données à la Préfecture de région. Ces données sont ensuite compilées par l'Etat, qui les transmet à la Commission européenne. Une méthodologie et des outils communs ont été mis à disposition de la Région pour faciliter l'élaboration de cet état des lieux qui concerne, outre le Conseil régional, les 4 Départements et 59 EPCI.

Au 29 mai 2018, 54 EPCI ont transmis leurs données ainsi que 4 Départements, en plus des éléments propres à la Région. Un Département et 30 EPCI déclarent ne pas avoir attribué ou versé d'aides en 2017. En 2017, 42,75 M€ ont été mobilisés pour 2 243 bénéficiaires. Le Conseil régional intervient à hauteur de 51,74 % (22,12 M€ pour 271 bénéficiaires), les Départements pour 18,67 % (7,98 M€ pour 1 420 bénéficiaires) et les EPCI pour 29,59 % (12,65 M€ pour 552 bénéficiaires).

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

La comparaison sur trois ans des aides économiques apportées par les collectivités fait apparaître d'importantes différences dans le montant et la répartition de ces aides.

	Région		Départements		EPCI	
	Montant	Part dans le total	Montant	Part dans le total	Montant	Part dans le total
2017	22,12 M€	51,74%	7,98 M€	18,67%	12,65 M€	29,59 %
2016	63,66 M€	80,2%	8,19 M€	10,3%	7,57 M€	9,5%
2015	85 M€	74,1%	21,7 M€	18,9%	8 M€	6,9%

Sans surprise, cette comparaison semble rendre compte de la montée en puissance de l'action des EPCI à partir de 2017, tandis que celle des Départements est restée stable après une forte baisse en 2015, en application de la loi NOTRe.

En revanche, le fait que plus de la moitié des EPCI (30 sur 59) et un Département déclarent ne pas avoir attribué d'aides interroge. Le CESER regrette par ailleurs que 5 EPCI n'aient pas transmis leurs données. Il serait donc intéressant de connaître les motifs de l'absence de transmission de données et de comprendre les raisons de non-attribution ou de non versement d'aides.

Pour le Conseil régional, ces aides apparaissent nettement en retrait (-41,54 M€ en un an). Une partie de ce recul est liée au fait que les aides de minimis ne sont plus prises en compte dans le document.

Néanmoins, ce changement de méthode ne semble pas suffisant pour expliquer toute la différence (les aides de minimis représentaient 26,7 M€ en 2016, dont 21,7 M€ de la Région). Ceci est d'autant plus surprenant que le budget du Conseil régional consacré à l'action économique a augmenté en 2017. La différence est-elle due à une évolution dans les types d'aides accordées ?

Au final, faute d'éclairages complémentaires, aucune analyse ne semble possible à la lecture des données proposées.

Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Rapport annuel relatif aux dépenses consacrées aux aides d'État en 2017 par les collectivités locales et leurs groupements, sur le territoire de la région Bretagne

Nombre de votants : 103

Ont voté pour l'avis du CESER : 103

Sophie JEZEQUEL (CRAB), Edwige KERBORIOU (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Didier LUCAS (FRSEA), Cécile PLANCHAIS (FRSEA), Henri DAUCE (Confédération paysanne de l'Ouest), Philippe DAGORNE (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), Patrice LE PENHUIZIC (Par accord FRCIVAM-IBB), Olivier LE NEZET (CRPMEM), Jehane PRUDHOMME (CRPMEM), Goulven BREST (Par accord Comités régionaux de la conchyliculture de Bretagne nord et Bretagne sud), Philippe PLANTIN (CRMA), Marielle TARTIVEL (U2P), Philippe LE ROUX (U2P), Sylvère QUILLEROU (CNPL), David CABEDOCE (CCIR), Evelyne LUCAS (CCIR), Marie-Christine LE GAL (MEDEF), Annie SAULNIER (MEDEF), Daniel TUNIER (MEDEF), Brigitte LE CORNET (CPME), Régis BOIRON (Centre des Jeunes dirigeants d'entreprises de Bretagne), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Bernard LAURANS (Par accord SNCF-SNCF Réseau-EDF-ENEDIS-RTE-ENGIE-La Poste), Jean-Yves LABBE (Bretagne pôle naval), Olivier CHAPALAIN (Par accord UDES-UNIFED), Isabelle AMAUGER (URSCOP), Ronan LE GUEN (Collectif de fédérations d'insertion par l'activité économique : par accord entre la fédération des entreprises d'insertion Bretagne, Chantier école Bretagne, Collectif des associations intermédiaires 29, Fédération des associations intermédiaires 22, Union départementale des associations intermédiaires 56), Jean LE TRAON (IRT B-COM), Sergio CAPITAO DA SILVA (ID4CAR), Anne COUÉTIL (Par accord SER-FEE), Anne-Claude LEFEBVRE (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Françoise BOUJARD (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Danielle CHARLES LE BIHAN (CFDT), Isabelle CONAN ROUSSEAU (CFDT), Joël DEVOULON (CFDT), Marie-Annick GARAUD LE GARS (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Marie-Madeleine HINAULT (CFDT), Brigitte LE CLECH (CFDT), Véronique LE FAUCHEUR (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Hervé THIBOULT (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Olivier CAPY (CGT), Nicolas COSSON (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Ronan LE NEZET (CGT), Lindsay MADEC (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Florence PRIGENT (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Nadine HOURMANT (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Annie COTTIER (CFTC), Daniel CLOAREC (CFTC), Viviane SERRANO (SOLIDAIRES), David COCAULT (SOLIDAIRES), Marie-Andrée JEROME-CLOVIS (UNSA), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Jean-Marie BERTHO (CFE-CGC), Jean-Marc CLERY (FSU), Annie GUILLERME (FR-CIDFF), Lydée POREE (Planning Familial), Laetitia BOUVIER (JA), Filipe NOVAIS (CRAJEP), Antoine PIERCHON (Par accord UNEF-fédé B-FERIA), Jacqueline PALIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), Marie-Martine LIPS (CRESS), Marie-Anne CHAPDELAIN (FAS), Marylène SIMON (Par accord URAPEI-CREAI), Marie-Christine CARPENTIER (URIOPSS), Carole LE BECHEC (Réseau Cohérence), Joseph-Bernard ALLOUARD (Mouvement Agir Tous pour la Dignité), Pierre BARBIER (Coordination des associations de solidarité internationale), Mireille MASSOT (UNAASS), Fabienne COLAS (Union régionale de la Mutualité française), Claudine PERRON (Kevre Breizh), Patrice RABINE (SYNDEAC), Antoine DOSDAT (IFREMER), Michel MORVANT (par accord SOLIHA Bretagne et Habitat et développement en Bretagne), Gérard CLEMENT (Par accord entre l'UFC - Que choisir et Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)), Suzanne NOËL (EPL Bretagne-Pays de la Loire),

Marie-Pascale DELEUME (Eau et rivières de Bretagne), Jean-Yves PIRIOU (Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne vivante), Jean-Luc TOULLEC (Bretagne vivante), Michel CLECH (REEB), Jean-Philippe DUPONT (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Cécile MARTIN (Personnalité qualifiée), Franck PELLERIN (Personnalité qualifiée), Anne LE MENN (Personnalité qualifiée), Bernard GAILLARD (Personnalité qualifiée), Gilles MATHÉL (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

Adopté à l'unanimité